



“VILLE BASSE CONSOMMATION ET HAUTE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS” LE MEMORANDUM DU THINK-TANK IMAGINE

13 JANVIER 2010

L'échec de la COP15 à Copenhague en décembre 2009 rend les prises d'initiatives décentralisées plus urgentes encore. La **Ville à basse consommation énergétique et à haute qualité de vie pour tous**, principalement approvisionnée en ressources renouvelables et faiblement émettrice de carbone est le défi qui est devant nous. Le relever va requérir des trésors d'imagination : nous devons inventer quelque chose qui n'existe pas ; combiner long, moyen et court termes ; articuler les niveaux local, national, européen et global ; mobiliser une multitude d'acteurs et de citoyens.

Cette Ville du “Facteur 4” sera très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Seules des **visions de long terme** pourront nous placer sur une **trajectoire** nous permettant de franchir avec succès **les étapes intermédiaires**. C'est le pari d'IMAGINE.

Si des Villes en nombre croissant s'engagent de façon volontaire vers les objectifs européens, en particulier au travers de la **Convention des Maires**, elles se heurtent aussi, parmi d'autres difficultés, à deux obstacles majeurs :

- la difficulté pour toute société et pour les éléments qui la composent d'imaginer, de prendre la mesure et d'accepter l'étendue des **changements nécessaires**,
- et par conséquent, la **faiblesse**, à tous les niveaux, **de cadres institutionnels et commerciaux** qui n'encouragent pas la transition vers ces changements.

Aider à surmonter ces obstacles est l'objectif du think-tank “IMAGINE”. Il poursuit et prolonge l'initiative dénommée “**IMAGINE - le futur énergétique de nos cités**” à l'horizon d'une génération et plus, lancée en 2006 par Energie-Cités qui s'est définie comme une plate-forme de **prospective**, de **collaboration** et d'échanges, orientée vers l'**action** et le **changement**. Le think-tank IMAGINE réunit autour d'Energie-Cités une série de partenaires des secteurs public, privé et associatif, lesquels s'engagent à travailler ensemble durant les prochaines années, sur les bases du présent mémorandum.

À travers des méthodes de travail **innovantes et créatives**, IMAGINE vise à faciliter les transitions vers la “ville basse consommation” et à “haute qualité de vie pour tous” et contribuer à enrichir les réflexions et les stratégies des acteurs sociaux, institutionnels et économiques à tous les niveaux.

Structure du document

1. Énergie et Territoire & Prospective : l'objet d'IMAGINE

- 1.1. Énergie et Territoires : une façon nouvelle de penser la question énergétique dans les villes
- 1.2. Prospective : les défis quantitatifs à relever et les moyens d'y parvenir, 2020 vs. 2050 ?

2. Vers la ville basse consommation et à haute qualité de vie pour tous grâce à une nouvelle gouvernance : le défi d'IMAGINE

- 2.1. Dépasser les logiques sectorielles
- 2.2. Le territoire comme lieu d'intégration
- 2.3. Impliquer les acteurs
- 2.4. Qualité de vie

3. Alimenter les lieux de décision publics et privés : l'objectif d'IMAGINE

- 3.1. La relation entre Énergie et Territoires n'est pas suffisamment prise en compte
- 3.2. Les cadres législatifs, fiscaux, juridiques, financiers, ainsi que les offres commerciales ne favorisent pas suffisamment les ruptures pourtant nécessaires
- 3.3. Des villes au cœur des processus d'innovation se mettent en mouvement et des cadres d'action évoluent.
- 3.4. IMAGINE vise à nourrir les lieux de décisions publics et privés pour accélérer les processus de changement

4. Un mode de fonctionnement en réseau : organisation et engagement

- 4.1. Formation d'un think-tank pluridisciplinaire et multi-acteurs
- 4.2. Produire et diffuser réflexions, stratégies, analyses visant les objectifs d'IMAGINE
- 4.3. Fonctionnement sous la forme d'un réseau
- 4.4. Durabilité et originalité

1. ÉNERGIE ET TERRITOIRE & PROSPECTIVE : L'OBJET D'IMAGINE

1.1. Énergie et Territoires : une façon nouvelle de penser la question énergétique dans les villes.

- 1.1.1. Traditionnellement abordée selon les points de vue techniques et économiques, la question énergétique s'impose progressivement comme une question culturelle, citoyenne, territoriale, civilisationnelle et de gouvernance.
- 1.1.2. La question énergétique se pose *en aval* par l'impact écologique de sa consommation et de sa transformation, notamment sur le changement climatique et *en amont* par l'impact sur les ressources fossiles, porteur de conflits potentiels, de déstabilisation et d'inégalités profondes.
- 1.1.3. L'abondance énergétique a profondément façonné nos modes de vie en libérant les sociétés occidentales – puis d'autres - de la contrainte énergétique. Les activités humaines et économiques sur les territoires ont cru s'affranchir des contraintes énergétiques.
- 1.1.4. La future rareté énergétique prévisible risque de rendre vulnérables les territoires, les activités qui s'y déroulent ainsi que les populations qui y vivent, en particulier les plus fragiles socialement.
- 1.1.5. Dans une perspective environnementale, nous devons diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Ceci passe par la réduction de nos consommations énergétiques et l'accroissement significatif de la part des énergies renouvelables. Ceci nous oblige aussi à repenser notre mode de développement, nos sociétés, nos modes de vie et d'organisation territoriale afin de re-responsabiliser nos territoires et les réconcilier avec leur environnement naturel. Une approche énergétique territoriale participe à une meilleure cohésion territoriale.
- 1.1.6. Repenser notre mode de développement implique de transformer progressivement notre paradigme énergétique dans le sens de la "subsidiarité énergétique". Celle-ci consiste à mobiliser prioritairement, de façon intégrée : a) les potentiels locaux d'efficacité et d'économie d'énergie ; b) les ressources énergétiques renouvelables locales et décentralisées ; c) puis de façon concentrique pourvoir à l'approvisionnement exogène complémentaire éventuel, en se basant sur une approche "bottom-up", centrée sur les consommateurs et les citoyens.
- 1.1.7. Du point de vue des pratiques urbaines, cela signifie inventer une ville moins vulnérable, intégrant autant que possible (et non séparant) consommation et production énergétiques et en "gardant à la maison" (sur le territoire) le maximum possible de dépenses consacrées à l'énergie.
- 1.1.8. Au delà des domaines traditionnellement liés à l'énergie (bâtiments, transport, etc.), le champ d'action s'étend à des domaines tels que l'alimentation produite localement, le transport des produits manufacturés et agroalimentaires, l'utilisation collective d'équipements au lieu de la propriété individuelle, l'utilisation de services plutôt que de produits, les relations entre l'urbain et le rural, les besoins de récréation, etc.
- 1.1.9. Par conséquent, impliquer toute la société et non les seuls spécialistes traditionnels de l'offre d'énergie, pour co-créer des solutions intégrées, est une nécessité. La participation responsable des citoyens et de la société civile à l'invention de villes durables et désirables à travers un renouveau de la démocratie est indispensable.

1.2. Prospective : les défis quantitatifs à relever et les moyens d'y parvenir, 2020 vs. 2050 ?

- 1.2.1 Les défis énergétiques et climatiques auxquels nous sommes confrontés nous obligent à penser simultanément les court, moyen et long termes
- 1.2.2 En Europe, les objectifs "3 x 20" à l'horizon 2020 se sont imposés comme un puissant instrument pour encourager tous les niveaux de décision et une série d'acteurs à travailler dans la même direction avec des objectifs quantifiés communs. Toutefois, la situation est loin d'être simple.
- 1.2.3 D'un côté, l'objectif de - 20% en 2020 semble parfois hors de portée alors même qu'il est le plus facilement atteignable. En effet, atteindre de grands taux de réduction des émissions est plus aisé quand la situation de départ est mauvaise, car les premières mesures prises ne requièrent souvent que de simples ajustements.
- 1.2.4 De l'autre côté, ces objectifs ne sont pourtant pas alignés sur la trajectoire "facteur 4" en 2050. Viser un objectif de -20% en 2020 et non une trajectoire Facteur 4 en 2050 pourrait nous conduire à une impasse. En focalisant uniquement l'attention sur les mesures à relativement court terme (2020), des difficultés pour atteindre les objectifs post-2020 risquent d'apparaître. Nos visions doivent dépasser 2020 et doit prendre en considération les nécessaires réorganisations et nouvelles façons de penser notre mode de vie.

- 1.2.5 Bien entendu, nous devons agir dès aujourd'hui, mais nos actions doivent intégrer le long terme, qui est l'essence même de la durabilité et de la responsabilité. De plus, une vision à long terme – souvent enthousiasmante – est un stimulant puissant pour mettre en place des changements à court terme.
- 1.2.6 La ville et sa péri-urbanité doivent être "repensées" à l'aune d'un horizon dépassant 2020 et d'une nouvelle arithmétique, en s'affranchissant des concepts de prévisions (forecasting) qui corrigent des tendances non souhaitées plutôt qu'elles ne les inversent.
- 1.2.7 C'est seulement en pensant la ville à un horizon plus lointain (une ou deux générations) que l'on peut se donner les moyens de "changer la donne" – y compris à court terme - en inventant la ville du "Facteur 4", la ville "post-carbone", la ville "basse consommation". La prospective du présent (backcasting) vise à décrire des futurs désirables (et durables), puis de définir les stratégies (flexibles) permettant de s'en approcher.
- 1.2.8 Ces différentes méthodes sont là pour nous aider à définir différents futurs possibles (allant de scénarios inacceptables à des visions désirables). En démocratie, il n'y a pas de changement possible sans le soutien ni le désir de la société. C'est notre défi.

2. VERS LA VILLE A BASSE CONSOMMATION ET A HAUTE QUALITE DE VIE POUR TOUS GRACE À UNE NOUVELLE GOUVERNANCE: LE DÉFI D'IMAGINE

2.1. Dépasser les logiques sectorielles

- 2.1.1 Désormais, chaque secteur économique ou branche d'activités d'entreprises, chaque association professionnelle syndicale, de protection de l'environnement ou de protection sociale, etc., s'implique – individuellement ou collectivement - dans des processus de développement durable, y compris au travers de leurs aspects énergétiques.
- 2.1.2 Il en va de même pour les échelons d'administration et de gouvernance, du niveau international et européen au niveau local et régional en passant par le niveau national. Tous sont à présent adeptes déclarés des principes du développement durable, mais, il faut bien le reconnaître, en jouant encore trop souvent leurs propres partitions, voire parfois en donnant priorité à leurs logiques institutionnelles y compris au détriment de leurs finalités supposées.
- 2.1.3 L'action sectorielle est indispensable. La tendance naturelle est à rechercher un optimum à l'intérieur de sa propre sphère. Chez tous les acteurs ou presque, l'énergie et le climat sont entrés dans le cercle des domaines réputés sérieux, mais sont généralement traités selon les logiques sectorielles qui sous-tendent leur existence ou leurs activités. Avec une impression de convergence, leurs itinéraires peuvent aisément diverger. Ce n'est pas anormal, mais on ne peut s'en satisfaire.
- 2.1.4 IMAGINE offre à chacun l'opportunité de décaler son regard vers d'autres horizons de temps et vers les logiques d'autres acteurs, de "s'arrêter pour se regarder marcher", de rechercher les façons les plus prometteuses de "construire ensemble".

2.2. Le territoire comme lieu d'intégration

- 2.2.1 Les territoires se présentent chaque jour davantage comme des lieux d'innovation, au travers de la façon dont ils inventent le futur : quartiers, déplacements, systèmes énergétiques locaux, (re)prise de leurs responsabilités en termes d'approvisionnement énergétique et de réduction de leur empreinte écologique, etc.
- 2.2.2 C'est pourquoi, le parti pris d'IMAGINE est de situer son action au niveau du territoire, c'est-à-dire d'un espace associé à une forme de gouvernance. Le territoire est en effet un lieu horizontal où les différents secteurs déploient leurs activités, où les différents acteurs ont la responsabilité collective de s'organiser pour vivre ensemble. Ce concept d'intégration se marie avec ceux de collaboration, de co-création, de co-construction qu'IMAGINE souhaite promouvoir au niveau local.

2.3. Impliquer les acteurs

- 2.3.1 Les acteurs qui influencent - directement et indirectement - les consommations énergétiques d'un territoire et les moyens de pourvoir à son approvisionnement sont nombreux et variés, du côté de l'offre et de la demande : acteurs technologiques et industriels ; acteurs de l'industrie énergétique; artisans ; prestataires de services; consommateurs; associations, partis politiques, syndicats; universitaires, artistes, médias; autorités publiques ; acteurs sociaux, citoyens, etc.
- 2.3.3 Tous ces acteurs agissent directement ou indirectement sur des territoires, sur différents niveaux de territoires. Ils déterminent les marchés locaux ainsi que l'offre et la disponibilité des produits et services.
- 2.3.4 Le "territoire" forme le cadre indispensable pour dépasser le "réductionnisme" des approches sectorielles et pour optimiser la voie vers des systèmes (énergétiques) urbains durables.

2.3. Qualité de vie

- 2.4.1 Le concept de qualité de vie est essentiel à IMAGINE dans la mesure où il met la ville durable au cœur du jugement subjectif des habitants (et de leurs différentes composantes sociales) et des acteurs du territoire.
- 2.4.2 Bien que la question de la mesure de la qualité de vie reste ouverte, on peut la caractériser de façon générale par les relations entre les citoyens eux-mêmes (la ville équitable, la ville sociale), entre les citoyens et leur environnement, entre les citoyens et les autorités locales ainsi qu'entre les citoyens et l'économie locale, la possibilité offerte à tous les citoyens d'avoir accès à l'ensemble des services de la vie quotidienne, de donner du sens à la gouvernance locale à travers un sentiment d'appartenance à un territoire et d'un vivre ensemble.

3. ALIMENTER LES LIEUX DE DECISION PUBLICS ET PRIVÉS : L'OBJECTIF D'IMAGINE

3.1. La relation entre Energie et Territoires n'est pas suffisamment prise en compte

- 3.1.1 Les politiques publiques demeurent la plupart du temps cloisonnées, étanches les unes par rapport aux autres. Il en va de même des stratégies commerciales et industrielles des entreprises privées.
- 3.1.2 Ainsi, les politiques énergétiques ignorent la plupart du temps la question territoriale ou la réduisent à des considérations d'infrastructures de transport d'énergies de réseaux.
- 3.1.3 Symétriquement, les politiques territoriales (aménagement du territoire, urbanisme, transport, développement local, etc.) ignorent le plus souvent la question énergétique.
- 3.1.4 Ce constat est valable à tous les niveaux de décision publique : locaux, régionaux, nationaux et européen. Il est également observable dans le secteur privé.
- 3.1.5 Il en résulte que le potentiel d'innovations que recèle une approche simultanée des questions énergétiques et territoriales est généralement sous-exploité, parce que sous-estimé ou tout simplement ignoré.

3.2. Les cadres législatifs, fiscaux, juridiques, financiers, ainsi que les offres commerciales ne favorisent pas suffisamment les ruptures pourtant nécessaires

- 3.2.1 Conséquemment, le cadre d'action (législatif, fiscal, financier, etc.) dont disposent les décideurs locaux désireux d'accélérer la transition vers des "villes basse-consommation" reste généralement inadapté pour relever de tels défis.
- 3.2.2 La propre organisation politique et administrative des autorités locales, souvent verticale et compartimentée est également parfois un frein, y compris pour des relations équilibrées avec le secteur privé.
- 3.2.3 Les offres commerciales peuvent être parfois trop orientées vers le court terme ce qui peut désorienter la décision publique. Les acteurs publics et privés ont besoin de signaux économiques (par exemple les politiques fiscales) stables pour définir leurs politiques et stratégies.
- 3.2.4 La crise des finances publiques risque de compromettre les investissements de long terme sur lesquels repose la durabilité, et oblige les autorités locales et leurs partenaires à imaginer de nouvelles solutions de financement.

3.3. Des villes au cœur des processus d'innovation se mettent en mouvement et des cadres d'action évoluent

- 3.3.1 Malgré ces obstacles, on constate que les villes apparaissent comme des lieux d'innovation majeurs, notamment par leurs capacités à intégrer à l'échelle de leurs territoires les différentes composantes technologiques, économiques, sociales, etc., qui concourent à une harmonie urbaine. Elles ont commencé à inventer demain, elles s'engagent dans des exercices prospectifs, elles font participer les acteurs locaux.
- 3.3.2 La Convention des Maires constitue une initiative majeure et inédite, qui démontre l'engagement unilatéral des autorités locales sur des objectifs quantifiés et illustre les potentiels d'une gouvernance multi-niveaux. Sa pleine réussite reposera en grande partie sur la capacité des villes à imaginer leur futur dans un nouveau paradigme énergétique.
- 3.3.3 On observe également des évolutions parfois significatives, notamment à la faveur de la question climatique, à différents niveaux : des législations nationales se transforment, des outils fiscaux nouveaux apparaissent, des systèmes d'incitation s'adaptent aux nouveaux défis, des banques modifient leur offre, des entreprises s'adaptent au futur paradigme, voire anticipent.
- 3.3.4 D'un point de vue plus institutionnel, le *Traité de Lisbonne* reconnaît la nécessité pour chaque politique de prendre désormais en compte la "cohésion territoriale". La politique énergétique et climatique pourra entrer dans ce champ à travers notamment la mise en place de marchés, de filières et de réseaux locaux.

3.4. IMAGINE vise à nourrir les lieux de décisions publics et privés pour accélérer les processus de changement

- 3.4.1 Grâce à des modes de travail innovants, IMAGINE vise à favoriser les transitions vers la Ville basse-consommation et haute qualité de vie pour tous, à accélérer ces évolutions, en provoquer d'autres, à stimuler le maximum d'opportunités de changement dans cette direction.
- 3.4.2 IMAGINE entend tirer parti du maximum de processus d'innovation en cours dans les secteurs publics comme privés et, en retour, contribuer à enrichir les réflexions et les stratégies des institutions et entreprises, à tous les niveaux, dont naturellement auprès des institutions européennes.
- 3.4.3 IMAGINE entend contribuer au succès de la *Convention des Maires* en encourageant la définition de visions de long terme par les autorités locales.

4. UN MODE DE FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU : ORGANISATION ET ENGAGEMENT

4.1. Formation d'un think-tank multidisciplinaire et multi-acteurs

- 4.1.1 S'intéressant aux relations entre Énergie et Territoires et visant la Ville basse consommation à haute qualité de vie pour tous, IMAGINE entend nourrir les actions des collectivités locales européennes, fournir des axes de réflexion susceptibles d'alimenter les stratégies des secteurs, associatif, privé et public, grâce à l'implication d'acteurs très variés ayant une influence, directe ou indirecte, sur la consommation et l'approvisionnement en énergie au niveau local et urbain.
- 4.1.2 Un think-tank, qui se veut une plate-forme pluridisciplinaire et multi-acteurs, est mis en place pour créer, partager et débattre d'approches territoriales prospectives. Il visera notamment à faire reconnaître l'énergie comme une composante à part entière du développement local et régional, avec un impact sur l'emploi, la croissance durable, la compétitivité, la qualité de vie, la santé et la sécurité.

4.2. Produire et diffuser réflexions, stratégies, analyses visant les objectifs d'IMAGINE

- 4.2.1 IMAGINE est un lieu de discussion. Il ne vise pas le consensus. Au contraire il rend visible les dissensus qui alimentent des débats. Dans cette optique, chaque voix doit pouvoir être entendue. Des contributions libres, ouvertes et inventives seront la garantie du succès, alors que notre défi commun consiste à combiner créativité et questions institutionnelles.
- 4.2.2 Concrètement, le think-tank partagera des informations existantes s'inscrivant dans les objectifs d'IMAGINE et produira des contributions individuelles et collectives, des analyses prospectives et des propositions relatives à la Ville basse consommation et haute qualité de vie pour tous. Séminaires et rencontres thématiques alimenteront la réflexion et la production collectives.
- 4.2.3 En parallèle, IMAGINE visera à faire prendre en compte le concept Ville basse consommation et haute qualité de vie pour tous, à tous niveaux de décision et dans les secteurs pertinents. Sous la responsabilité de son auteur, chaque contribution sera mise en ligne sur le site web IMAGINE, destiné à devenir un instrument central.

4.3. Fonctionnement sous la forme d'un réseau

- 4.3.1 IMAGINE fonctionne en réseau. Cela signifie que chaque partenaire d'IMAGINE contribue à la philosophie et à la stratégie d'IMAGINE sous les formes les plus variées : rencontres, séminaires, contributions libres, etc.
- 4.3.2 Chaque partenaire s'efforce d'introduire au sein de ses propres activités, dans ses événements, etc., une dimension IMAGINE, la labellisation reposant sur la base de critères.
- 4.3.3 Le site Internet IMAGINE sera le support en ligne et la vitrine de toutes les activités.
- 4.3.4 Energie-Cités assurera la coordination et l'animation.

4.4. Durabilité et originalité

- 4.4.1 La viabilité d'IMAGINE repose sur la participation et la contribution actives, sur les plans intellectuels, matériels et financiers, d'un nombre significatif d'acteurs-clés qui acceptent de partager l'initiative dans la durée.
- 4.4.2 En outre, elle nécessite une attitude d'esprit de participants ouverts à se remettre en cause, à se poser des questions sur leurs propres façons de penser et, d'une façon générale, à accepter de laisser perturber leurs modes de pensée traditionnels.
- 4.4.3 Enfin, son avenir dépendra du degré d'engagement et de la capacité des participants à s'appropriier et à se saisir de façon décentralisée du concept IMAGINE.



► Initié et coordonné par

Contact ► stephane.dupas@energie-cites.eu

► Avec le support financier de



► Avec la participation de



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE



Gemeente Heerlen



City of Helsinki



Leicester City Council



Landeshauptstadt München



CITY OF ZAGREB



PHILIPS



EIFER



WAGENINGEN UNIVERSITY

SALINE ROYALE Arc et Senans